



Québec, le 26 juillet 2002

Monsieur Jacques Pelletier
Membre additionnel
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
196, rue Monseigneur Vel
Magog (Québec) J1X 3W5

Monsieur,

Le ministre d'État à l'Environnement et à l'Eau et ministre de l'Environnement, M. André Boisclair, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une audience publique concernant le projet de centrale à cycle combiné du Suroît à Beauharnois par Hydro-Québec et ce, à compter du 3 septembre 2002.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous nomme membre de la commission chargée de tenir une enquête et audience publique sur ce projet précité, commission qui sera présidée par M^{me} Nicole Boulet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

André Harvey

c.c. : M. Raynald Martel, secrétaire du BAPE



Québec, le 26 juillet 2002

Madame Nicole Boulet
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Madame,

Le ministre d'État à l'Environnement et à l'Eau et ministre de l'Environnement, M. André Boisclair, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une audience publique concernant le projet de centrale à cycle combiné du Suroît à Beauharnois par Hydro-Québec et ce, à compter du 3 septembre 2002.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous confie la présidence de la commission chargée de tenir une enquête et audience publique sur le projet précité.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

André Harvey

c.c. : M. Raynald Martel, secrétaire du BAPE



Québec, le 26 juillet 2002

Monsieur Donald Labrie
Membre additionnel
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
440, chemin Ville-Marie
Beaumont (Québec) G0R 1C0

Monsieur,

Le ministre d'État à l'Environnement et à l'Eau et ministre de l'Environnement, M. André Boisclair, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une audience publique concernant le projet de centrale à cycle combiné du Suroît à Beauharnois par Hydro-Québec et ce, à compter du 3 septembre 2002.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous nomme membre de la commission chargée de tenir une enquête et audience publique sur ce projet précité, commission qui sera présidée par M^{me} Nicole Boulet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

André Harvey

c.c. : M. Raynald Martel, secrétaire du BAPE